

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DES SERVICES DE CONSTRUCTION » en abrégé
« S.S.C »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, NON LOIN
DU CARREFOUR MAHOU, Lot 1, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES SERVICES DE
CONSTRUCTION » en abrégé « S.S.C »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, QUINCAILLERIE
GENERALE, VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION (y
compris Sable et graviers calibrés ou non, briques,
remblais), FONDERIE, LOCATION DE MATERIELS DE
CHANTIERS, RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE MAIN D'
OEUVRE, TRANSPORT DES BIENS ET DES PERSONNES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, NON LOIN
DU CARREFOUR MAHOU, Lot 1, Ilot 8

Dirigeant(s) M ADNANE HAMOUCHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08854 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52875/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

